

<https://www.pressegauche.org/9e-jour-de-lock-out-chez-Jean-Coutu-Les-membres-du-syndicat-votent-a-97-pour>



# 9e jour de lock-out chez Jean Coutu - Les membres du syndicat votent à 97 % pour une contre-proposition



- Communiqués -  
Date de mise en ligne : vendredi 2 octobre 2020

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 2 oct. 2020 - En pleine pandémie, le Groupe Jean Coutu continue de maintenir en lock-out près de 700 travailleuses et travailleurs pour une 9e journée, causant ainsi un impact direct sur leurs familles et sur le remplissage des tablettes de plusieurs pharmacies, qui commencent à se dégarnir sérieusement à plusieurs endroits.**

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'entrepôt Pharmacie Jean Coutu (CSN) déplore par ailleurs que Jean Coutu ait récemment annoncé qu'il coupait l'assurance-médicaments à ses employé-es, et ce, en pleine pandémie. Ceux-ci sont bien entendu incapables de payer 100 % de la prime en étant en lock-out.

Pour relancer de réelles négociations, les membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'entrepôt Pharmacie Jean Coutu (CSN) ont donc voté aujourd'hui à 97 % pour une contre-proposition à l'employeur qui comprend les demandes importantes pour lesquelles les discussions ne sont pas terminées ou qui, dans certains cas, ont été refusées par l'employeur sans plus d'explications. Ces demandes portent notamment sur le régime de retraite, l'assurance collective, la préretraite, les horaires de travail et la réduction du ratio d'employé-es temporaires. Cette contre-proposition sera présentée demain à la partie patronale en présence du conciliateur au ministère du Travail.

« Il est temps que l'employeur cesse ses manoeuvres pour ralentir la négociation pendant qu'il exerce une pression brutale avec son lock-out qui appauvrit nos 700 membres et leurs familles. Les demandes de notre contre-proposition sont justifiées et il faut négocier de bonne foi », affirme Audrey Benoît, présidente du syndicat.

### Négociation de façade par l'employeur

La porte-parole de Metro a laissé entendre que le syndicat n'avait pas fait ses devoirs pendant les journées de négociation des 21, 26 et 27 septembre. « Le plan du conciliateur pour ces journées, c'était de discuter d'une demande patronale et d'une demande syndicale. L'employeur a refusé de parler de sa demande et il n'a pas vraiment avancé sur la nôtre », précise Audrey Benoît, qui ajoute que l'assemblée permet maintenant de présenter une contre-proposition complète sur les sujets normatifs avec un appui très ferme des travailleuses et des travailleurs de Varennes.

« L'employeur a mené une négociation de façade. Aucune date n'est confirmée à part celle de samedi prochain. Le porte-parole patronal a même avoué que c'est Alain Champagne, le président de Jean Coutu, qui retenait les mandats pour la négociation », ajoute Audrey Benoît.

Le syndicat admet par ailleurs que certaines demandes ont été acceptées, mais les demandes réellement importantes n'ont reçu que des réponses partielles ou des refus. Ainsi, sur les demandes acceptées, une quarantaine portaient sur des modifications des adresses des sites prévus dans la convention collective qui n'avaient pas été révisées depuis le déménagement de l'entrepôt à Varennes. « Il faut se concentrer sur les vraies demandes et ça presse », ajoute Audrey Benoît.

### Lock-out risqué pour plusieurs femmes

« L'inexpérience de ceux et celles qui font notre travail en ce moment comporte des risques d'accidents de travail et des risques dans la manipulation des médicaments et des produits cytotoxiques, soutient la présidente, qui s'inquiète en particulier pour les employé-es de bureau de Jean Coutu. Des sources internes nous parlent de femmes qui

travaillent dans les bureaux, qui font des quarts de 16 heures par jour pour travailler à la fois au bureau et à l'entrepôt. Si c'est vrai, c'est inacceptable ». La présidente du syndicat fait valoir que l'inexpérience et la fatigue pourraient être une combinaison dangereuse, surtout après plusieurs jours de ce régime draconien.

### **À qui profite ce lock-out ?**

« À qui sert ce conflit ? Certainement pas à nous, car nos familles vont s'appauvrir. Et ça ne sert pas plus la population qui risque d'avoir de moins bons services », conclut Audrey Benoît. La présidente du syndicat souhaite vivement que la négociation s'accélère et que les 700 familles qui subissent les conséquences du lock-out décrété par l'employeur pour une durée indéterminée, alors que la négociation sur le salaire n'est pas encore commencée, reprennent enfin une vie normale. Le syndicat s'inquiète de la véritable motivation de l'employeur et craint que celui-ci cherche à compenser indirectement le ralentissement des ventes chez Jean Coutu pendant le 3e trimestre.